

Direction départementale
des territoires et de la mer
du Var

Service Agriculture Forêt

Bureau chasse, faune sauvage, pastoralisme

Département du Var
DEMANDE DE MISE EN ŒUVRE DE TIRS DE DÉFENSE SIMPLE
avec arme de catégorie C
pour la période du : 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028

Madame / monsieur :

Éleveur, demeurant à :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone Portable :

Si demande pour une structure collective, nom de la structure :

Troupeau pâturant sur les communes de (mettre TOUTES les communes de pâturage situées dans le Var) :

Les mesures de protection suivantes sont mises en œuvre :

- J'ai un contrat de protection de mon troupeau**
- Chien(s) de protection présent(s) au troupeau Nombre :
- Parc de nuit électrifié ou animaux rentrés en bergerie
- Présence humaine la nuit au troupeau
- Parc de pâturage en 4 ou 5 fils électrifiés
- Gardiennage renforcé

Je demande à pouvoir procéder à des tirs de défense simple :

Fait à, le

Signature :

Cette demande est à renvoyer à :

Par courrier :	Par courriel :
Préfecture du Var - DDTM – SAF (à l'attention du BCFSP) CS 31209 83070 TOULON CEDEX	alison.pesson@var.gouv.fr evelyne.dianon@var.gouv.fr ddtm-loup@var.gouv.fr